



Défi de design urbain 2027

Revitalisation du pavillon
du Lac-Dows et du parc
des Commissaires

Concours d'idées de la relève étudiante
pour la région de la capitale nationale

Canada

ccn-ncc.gc.ca/defi-2027

Défi de design urbain 2027

Concours d'idées de la relève étudiante pour la région de la capitale nationale



Revitalisation du pavillon du Lac-Dows et du parc des Commissaires

1.0 Aperçu

Nous invitons la relève étudiante à nous faire part de ses idées créatives pour améliorer le secteur riverain de la capitale nationale. Révélez le potentiel du pavillon du Lac-Dows et du parc des Commissaires en proposant une vision audacieuse pour ce lieu unique situé le long du canal Rideau, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Laissez libre cours à votre imagination et élaborer des concepts novateurs d'aménagement et de design qui contribueront à façonner la vision de l'avenir de ces lieux. Nous sommes à la recherche d'idées ambitieuses qui permettront d'intégrer le parc au tissu urbain environnant, de mettre en valeur la richesse culturelle du paysage patrimonial et de faire de ce lieu prisé une destination nationale exceptionnelle.

Pour en savoir plus sur l'édition 2027 du Défi de design de la CCN, cliquez [ici](#).

2.0 Contexte

À titre d'intendante des terrains fédéraux de la région, la Commission de la capitale nationale (CCN) veille à ce que la capitale nationale soit une source dynamique et inspirante de fierté pour la population canadienne, et un legs aux générations à venir. La CCN est responsable de la planification à long terme de la région de la capitale nationale et constitue l'autorité chargée d'approuver les projets visant les terrains et les bâtiments fédéraux. Au-delà de ses fonctions de planification à long terme et d'approbation, elle assure l'intendance et la gestion de biens d'importance situés partout dans la capitale, y compris des bâtiments et des lieux historiques, des parcs, des places publiques, des promenades, des rives et des espaces verts. Depuis plus de 125 ans, la CCN a pour mission de mettre en valeur les voies navigables de la région et d'en améliorer l'accès, tout en réalisant des projets stimulants partout dans la capitale.

Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 de la CCN présente une feuille de route pour l'évolution des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale au cours des 50 prochaines années. Le Plan des terrains urbains de la capitale du Canada oriente la prise de décisions et éclaire les futures initiatives visant le cœur de la région de la capitale nationale. La CCN procède à l'examen du Plan des terrains urbains de la capitale, lequel porte aussi sur la zone visée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [site Web du Plan](#).

3.0 Zone visée : pavillon du Lac-Dows et parc des Commissaires

Le lac Dows était autrefois un marécage qui a été transformé en lac lors de la construction du canal Rideau il y a 200 ans. Il est situé dans le coin sud-ouest du centre-ville d'Ottawa, au cœur de la région de la capitale nationale. Sa rive nord-est est bordée par la promenade de la Reine-Elizabeth ainsi que par un parc linéaire pittoresque traversé par une voie de circulation et un sentier polyvalent. La zone visée se trouve près de l'avenue Carling, à l'extrémité de la rue Preston. L'accès au secteur est assuré par un réseau de sentiers très utilisés ainsi que par une station de l'O-Train. Il est aussi possible de trouver du stationnement sur les rues dans les quartiers avoisinants.

Le secteur comprend également le NCSM *Carleton*, une division de la Réserve navale des Forces armées canadiennes, ainsi que l'Arboretum du Dominion, qui, intégré à la Ferme expérimentale centrale depuis le 19^e siècle, abrite une grande variété d'arbres et de sentiers récréatifs.

La principale composante commerciale du secteur est le pavillon du Lac-Dows, qui a ouvert ses portes en 1984. Remplaçant un ancien hangar à bateaux, le pavillon offre des services de location d'équipement, des restaurants et des espaces destinés à la tenue d'événements.





Aménagement floral au parc des Commissaires

Le parc des Commissaires est situé à l'angle de la rue Preston et de la promenade de la Reine-Elizabeth. Les terrains, qui servaient autrefois de cour à bois, ont été aménagés en parc à compter des années 1920 par la Commission d'embellissement d'Ottawa, le précurseur de l'actuelle CCN. Le parc revêt aujourd'hui une importance particulière en raison de sa contribution à l'identité historique et paysagère de la promenade de la Reine-Elizabeth. Réputé pour ses arbres majestueux et ses éclatantes présentations florales, il est le principal lieu d'exposition du Festival canadien des tulipes. Les parterres commémoratifs de tulipes aménagés dans la capitale soulignent le rôle qu'a joué le Canada pendant la Seconde Guerre mondiale. Le parc contribue également à la mise en valeur du « paysage culturel unique » du lieu historique national du Canal-Rideau et du cadre visuel du canal Rideau, en tant que site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Secteur en pleine transformation

Le secteur entourant le lac Dows et le parc des Commissaires est en pleine transformation. Le nouveau campus de l'Hôpital d'Ottawa, en cours de construction, attirera des milliers de personnes de plus dans le secteur chaque jour. Le toit du nouveau stationnement à étages aménagé pour répondre aux besoins de l'hôpital comprend des installations destinées aux visiteurs.

De l'autre côté de l'avenue Carling, plusieurs tours résidentielles ont récemment été construites, et la construction d'autres tours a été approuvée. Cette densification urbaine exercera une pression considérable sur les parcs existants et fera augmenter les besoins en matière d'installations récréatives, maintenant et à l'avenir.



Quai à vocation récréative au lac Dows

Une animation en plein essor

Récemment, la CCN a aménagé un quai universellement accessible à vocation récréative, une aire de baignade et une terrasse temporaire où se trouve un restaurant éphémère. Le défi de design constitue une belle occasion de poursuivre sur la lancée des initiatives récentes et de soutenir l'engagement pris par la CCN de mettre en valeur les berges et les voies navigables de la région et d'en améliorer l'accès. La CCN étudie actuellement des solutions à long terme afin de mettre davantage en valeur le lac Dows et ses environs, et d'en faire une destination d'importance nationale.

La CCN met actuellement à jour le Plan des terrains urbains de la capitale, lequel orientera l'aménagement des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale, y compris ceux de la zone visée. Le Défi de design urbain est l'occasion de contribuer à l'élaboration de ce plan.



Restaurant éphémère au lac Dows

4.0 Le défi

En prenant comme point d'ancrage le pavillon du Lac-Dows et le parc des Commissaires, comment pourrait-on repenser le lac Dows pour en faire une destination emblématique d'importance nationale, dynamique tout au long de l'année? Comment ce secteur peut-il soutenir le tourisme, répondre aux besoins de divers publics, tenir compte des transformations apportées dans les environs et améliorer l'accès du public au bord de l'eau? Dans le cadre du défi, la CCN cherche à recueillir des propositions novatrices grâce auxquelles elle pourra mettre davantage en valeur les berges et les voies navigables comme espaces publics vivants, en explorant les possibilités qu'offre ce lieu d'importance culturelle.

Les propositions doivent :

- Repenser les berges du pavillon du Lac-Dows et du parc des Commissaires afin d'en faire un pôle d'animation dynamique à longueur d'année, contribuant à établir l'ensemble du secteur du lac Dows comme une destination emblématique d'importance nationale.
- Proposer des usages complémentaires tenant compte de la densification du secteur (restaurants, commerces, hôtel, services de location, etc.), tout en respectant l'intégrité du canal Rideau en tant que site du patrimoine mondial, rivière du patrimoine canadien et lieu historique national.
- Faire du bord de l'eau un élément central de l'expérience proposée en créant de nouvelles occasions de profiter du lac Dows et de ses berges tout au long de l'année. On invite les personnes participant au défi d'envisager une reconfiguration des usages actuels du secteur, notamment par l'ajout de bâtiments et de pavillons polyvalents, afin de soutenir de manière intégrée les expériences offertes aux touristes et au public au lac Dows. La conservation du pavillon existant n'est pas obligatoire.
- Rétablir le lien entre les espaces verts et le bord de l'eau actuellement interrompu par la promenade de la Reine-Elizabeth et réduire l'impact de la circulation automobile en la détournant des principaux couloirs pour piétons et vélos, de manière à améliorer la sécurité, à faciliter les points de passage et à améliorer le domaine public.
- Favoriser les déplacements actifs dans l'ensemble du secteur, notamment en prévoyant des voies distinctes pour la circulation à vélo et la circulation piétonne.
- Prévoir une stratégie de création de lieux d'intérêt et un point d'accès au canal Rideau, à l'Arboretum du Dominion et au parc des Commissaires, tout en permettant la tenue continue d'événements d'importance dans la capitale, comme le Festival canadien des tulipes.
- Mettre en valeur le parc des Commissaires en le transformant en un parc plus urbain et moins passif, de manière à ce qu'il offre des espaces adaptés à une programmation diversifiée, et améliorer l'intégration du parc à l'avenue Carling.
- Assurer une intégration harmonieuse avec le futur complexe hospitalier voisin, en portant une attention particulière au parc prévu sur le toit du stationnement adjacent et à l'augmentation des besoins en gestion des eaux pluviales liée au projet.
- Améliorer la qualité du paysage de rue le long des parties de la rue Preston et de l'avenue Carling qui bordent la zone à l'étude.
- Envisager des améliorations intégrées visant à renforcer la résilience climatique du secteur, notamment :
 - Améliorer les berges afin d'améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité, de gérer les apports d'eaux pluviales et d'atténuer les problèmes existants (sans toutefois supprimer les bordures imperméables existantes – certaines extensions de celles-ci peuvent également être acceptables).

- Prévoir davantage d'ombrage, des mesures de refroidissement et d'autres améliorations paysagères urbaines n'occupant pas beaucoup d'espace pour faire face de façon proactive aux changements climatiques attendus dans la région de la capitale nationale, notamment des étés plus chauds, des hivers plus doux et des précipitations plus abondantes.

- Intégrer des aménagements tenant compte de l'éclairage, de l'utilisation du secteur en toutes saisons et de l'animation des espaces publics afin de faire découvrir l'histoire du lieu.
- Créer un milieu accueillant et animé en soirée, propice aux rencontres, aux activités et à l'utilisation du secteur après la tombée du jour.
- Prévoir des occasions de mobilisation liées aux principes de diversité, d'équité et d'inclusion, notamment en matière d'accessibilité universelle, de multiculturalisme et de mobilisation des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

Des critères d'évaluation détaillés seront utilisés dans le cadre du processus afin de garantir une évaluation approfondie des propositions. Ce cadre définira des considérations clés, guidant le jury dans son processus d'évaluation afin de respecter les objectifs et la vision du défi.

En ce qui concerne le niveau de détail, nous souhaitons obtenir, pour les éléments architecturaux, des dessins conceptuels et non des dessins de construction. Il est possible de fournir des informations sur le plan, les élévations, les coupes et les vues à hauteur d'œil des piétons. Voir les questions les plus fréquemment posées dans la section FAQ.



Prix

L'équipe gagnante recevra un prix de 3 000 \$ et l'équipe classée deuxième recevra un prix de 2 000 \$. Le jury peut également décerner des mentions honorables.

L'équipe gagnante sera invitée à présenter sa proposition dans le cadre d'une séance spéciale du Labo d'urbanisme de la CCN, **le 6 mai, 2027**. Les frais de déplacement et d'hébergement de l'équipe gagnante seront pris en charge (voir les modalités du concours pour connaître les règles et les conditions applicables).

Inscription

Il n'y a pas de frais d'inscription pour participer au Défi de design de la CCN. Toutefois, une inscription est requise pour obtenir un numéro d'équipe qui garantit l'anonymat des propositions tout au long du processus d'évaluation. Une inscription est nécessaire pour chaque projet soumis. L'inscription peut se faire en ligne à l'adresse web du concours.

En s'inscrivant, les équipes acceptent toutes les conditions du concours.

Le concours est ouvert aux personnes actuellement inscrites dans un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada. Les équipes doivent compter au plus quatre membres. La CCN encourage la formation d'équipes interdisciplinaires. Les propositions doivent porter sur des aspects de l'urbanisme et du design urbain, de l'architecture, de la conception en aménagement paysager, du tourisme, ainsi que de la planification des transports. Une équipe diversifiée aux compétences complémentaires est plus susceptible d'aboutir à une proposition fructueuse.

Détails du concours

Les dossiers peuvent être rédigés dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada (anglais ou français). Les propositions doivent être soumises au plus tard à **16 h, heure avancée de l'Est, le jeudi 11 mars 2027**. Toutes les propositions devront être soumises par le biais du site SharePoint de la CCN. De plus amples renseignements seront communiqués à la suite de l'inscription. Aucune copie papier ne sera acceptée.

Le Défi de design de la CCN est un concours anonyme. Afin de préserver l'anonymat, aucun nom ou symbole d'identification ne doit apparaître sur le matériel soumis ni dans les noms de fichiers.

Règles

Les règles complètes se trouvent [ici](#).

Dates importantes

Fin des inscriptions	9 octobre 2026
Séance d'information	22 octobre 2026
Date limite pour soumettre les propositions	8 mars 2027
Évaluation par le jury	Du 9 mars au 2 avril 2027
Présentation des prix dans la capitale	13 mai 2027

Questions

Les questions concernant le concours seront acceptées jusqu'au **jeudi 22 octobre 2026**. Les questions peuvent être envoyées à challenge-defi@ncc-ccn.ca. Tous les courriels envoyés doivent avoir pour objet « Concours pour la relève étudiante ». Les réponses à toutes les questions seront publiées sur le site Web du concours.

Documents exigés

- 1 Jusqu'à deux planches de 60,96 cm x 91,44 cm au format PDF. Les noms de fichiers doivent inclure le numéro d'inscription (p. ex. « Planche_12345 »). Tous les dessins et toutes les échelles architecturales doivent être exprimés en unités métriques.
- 2 Une déclaration écrite ne dépassant pas 500 mots expliquant les idées. Le fichier doit être au format .txt ou Word. Les noms de fichiers doivent inclure le numéro d'inscription (p. ex. « Déclaration_12345 »).
- 3 Une vidéo (de trois minutes au maximum) qui soutient visuellement le projet de design. Il peut s'agir d'un vlogue, d'animations, de rendus ou de visites guidées narrées pour communiquer le concept, l'ambiance et les idées clés. Soumettre un fichier MP4 intitulé avec le numéro d'inscription de l'équipe (p. ex. « Vidéo_12345 »).
- 4 Un document distinct contenant les coordonnées de la personne ou de l'équipe participante. Le document doit comprendre le titre du projet, le nom des membres de l'équipe et l'adresse électronique de la personne-ressource principale. Le nom du fichier doit inclure le numéro d'inscription (p. ex. « ID_12345 »). Les sources de tout contenu provenant de tiers et intégré à la proposition doivent également être indiquées.

Ressources et références

[Commission de la capitale nationale. Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067](#)

[Commission de la capitale nationale. Stratégie de développement durable 2023-2027](#)

[Plan des terrains urbains de la capitale](#)

[Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa \(2026\)](#)

[Plan stratégique du Sentier de la capitale \(2021\)](#)

[Lignes directrices de conception de la capitale](#)

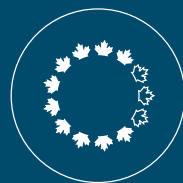
[Politique sur la pratique de l'urbanisme et la réconciliation](#)

[Évaluation de la vulnérabilité et des risques associés aux changements climatiques](#)

Propriété et droit d'auteur

Les personnes participantes conservent les droits d'auteur associés aux propositions qu'elles soumettent. La soumission d'une proposition confère à la CCN une licence perpétuelle non exclusive lui permettant d'utiliser, de reproduire, de publier, de modifier, d'incorporer dans d'autres travaux, de distribuer et de promouvoir, en tout ou en partie, le matériel soumis à des fins non commerciales ou commerciales, sous quelque forme que ce soit, y compris la forme imprimée, la publication numérique, le format audio, le document vidéo et tous les autres médias (qu'ils soient connus ou élaborés ultérieurement), sous quelque forme que ce soit, sans limites territoriales et sans mention de source.





COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Canada